

L'année de la foi

Les sacrements « portes de la foi »

Plan de la première conférence

- 1) **Introduction générale et lecture d'extraits** de la lettre de Benoît XVI en forme de Motu Proprio « Porta fidei » promulguant l'« Année de la Foi »
- 2) **Regards** sur le vocabulaire :
 - Porte
 - Foi
- 3) **Vivre** les passages (Pâques) par les Sacrements.
- 4) **Les 7 sacrements** : « portes pour la foi »
 - a) Brève histoire du septénaire
 - b) Eclatement progressif de l'Initiation chrétienne
- 5) L'Initiation chrétienne :
 1. Le baptême :
 2. La Confirmation :
 3. L'Eucharistie :

1) Introduction générale et lecture d'extraits de la lettre de Benoît XVI en forme de Motu Proprio « Porta fidei » promulguant l'« Année de la Foi »

Depuis le 11 octobre dernier (2012) nous sommes entrés dans « *l'Année de la Foi* » voulue par Benoît XVI pour faire mémoire de deux grands anniversaires, les cinquante ans de l'ouverture du **Concile Vatican II** (11 octobre 1962) et les vingt ans de la parution du « **Catéchisme de l'Eglise Catholique** » (11 octobre 1992). Le Carême de 2012 nous avons anticipé l'événement en évoquant la célébration de l'ouverture de Vatican II et en lisant le discours d'ouverture du Bienheureux Jean XXIII ! Je vous propose que nous lisions ensemble quelques extraits de la lettre du Pape. C'est à la lecture de cette lettre que l'idée m'est venue de traiter, pendant le carême de l'année 2013, de la source sacramentelle de notre foi, en déclinant les sept sacrements de l'Eglise Catholique. Nous familiariser avec les divers sacrements tels que nous les célébrons depuis Vatican II qui, dans ce domaine est revenu à des formules et des formes plus traditionnels. Mais commençons par accueillir le message de notre Pape Benoît XVI :

LETTRE APOSTOLIQUE EN FORME DE MOTU PROPRIO « PORTA FIDEI » DU SOUVERAIN PONTIFE BENOÎT XVI PAR LAQUELLE EST PROMULGUÉE L'ANNÉE DE LA FOI

1. « *La porte de la foi* » (cf. Ac. 14, 27) qui introduit à la vie de communion avec Dieu et permet l'entrée dans son Église est toujours ouverte pour nous. Il est possible de franchir ce seuil quand la Parole de Dieu est annoncée et que le cœur se laisse modeler par la grâce qui transforme. Traverser cette porte implique de s'engager sur ce chemin qui dure toute la vie. Il commence par le baptême (cf. Rm. 6, 4), par lequel nous pouvons appeler Dieu du nom de Père, et s'achève par le passage de la mort à la vie éternelle, fruit de la résurrection du Seigneur Jésus qui, par le don de l'Esprit Saint, a voulu associer à sa gloire elle-même tous ceux qui croient en lui (cf. Jn. 17, 22). Professer la foi dans la Trinité – Père, Fils et Saint-Esprit – équivaut à croire en un seul Dieu qui est Amour (cf. 1 Jn. 4, 8) : le Père, qui dans la plénitude des temps a envoyé son Fils pour notre salut ; Jésus-Christ, qui dans le mystère de sa mort et de sa résurrection a racheté le monde ; le Saint-Esprit, qui conduit l'Église à travers les siècles dans l'attente du retour glorieux du Seigneur. [...]

4. A la lumière de tout ceci j'ai décidé de promulguer une Année de la foi. Elle commencera le 11 octobre 2012, lors du cinquantième anniversaire de l'ouverture du [Concile Vatican II](#), et se terminera en la solennité de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi de l'univers, le 24 novembre 2013. Le 11 octobre 2012, aura lieu aussi le vingtième anniversaire de la publication du [Catéchisme de l'Église catholique](#), texte promulgué par mon Prédécesseur, le Bienheureux Pape [Jean-Paul II](#), dans le but d'exposer à

tous les fidèles la force et la beauté de la foi. Ce document, fruit authentique du [Concile Vatican II](#), fut souhaité par le Synode extraordinaire des Évêques de 1985 comme instrument au service de la catéchèse et fut réalisé grâce à la collaboration de tout l'épiscopat de l'Église catholique. Et j'ai précisément convoqué l'Assemblée générale du [Synode des Évêques](#), au mois d'octobre 2012, sur le thème de La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne. Ce sera une occasion propice pour introduire la structure ecclésiale tout entière à un temps de réflexion particulière et de redécouverte de la foi. Ce n'est pas la première fois que l'Église est appelée à célébrer une Année de la foi. Mon vénéré Prédécesseur, le Serviteur de Dieu [Paul VI](#) en avait décidée une semblable en 1967, pour faire mémoire du martyr des Apôtres Pierre et Paul à l'occasion du dix-neuvième centenaire de leur témoignage suprême. Il la pensa comme un moment solennel pour que dans toute l'Église il y eût « une profession authentique et sincère de la même foi » ; en outre, il voulut que celle-ci soit confirmée de manière « individuelle et collective, libre et consciente, intérieure et extérieure, humble et franche ». Il pensait que de cette façon l'Église tout entière pourrait reprendre « une conscience plus nette de sa foi, pour la raviver, la purifier, la confirmer et la proclamer ». Les grands bouleversements qui se produiront en cette Année, ont rendu encore plus évidente la nécessité d'une telle célébration. Elle s'est conclue par la Profession de foi du Peuple de Dieu, pour attester combien les contenus essentiels qui depuis des siècles constituent le patrimoine de tous les croyants ont besoin d'être confirmés, compris et approfondis de manière toujours nouvelle afin de donner un témoignage cohérent dans des conditions historiques différentes du passé.

5. Pour certains aspects, mon Vénéré Prédécesseur a vu cette Année comme une « *conséquence et une exigence de l'après-Concile* », bien conscient des graves difficultés du temps, surtout en ce qui concerne la profession de la vraie foi et sa juste interprétation. J'ai considéré que faire commencer l'Année de la foi en coïncidence avec le cinquantième anniversaire de l'ouverture du [Concile Vatican II](#) peut être une occasion propice pour comprendre que les textes laissés en héritage par les Pères conciliaires, selon les paroles du bienheureux [Jean Paul II](#), « *ne perdent rien de leur valeur ni de leur éclat. Il est nécessaire qu'ils soient lus de manière appropriée, qu'ils soient connus et assimilés, comme des textes qualifiés et normatifs du Magistère, à l'intérieur de la Tradition de l'Église... Je sens plus que jamais le devoir d'indiquer le Concile comme la grande grâce dont l'Église a bénéficié au vingtième siècle : il nous offre une boussole fiable pour nous orienter sur le chemin du siècle qui commence* ». Moi aussi j'entends redire avec force tout ce que j'ai eu à dire à propos du Concile quelques mois après mon élection comme Successeur de Pierre : « *Si nous le lisons et le recevons guidés par une juste herméneutique, il peut être et devenir toujours davantage une grande force pour le renouveau, toujours nécessaire, de l'Église* ».

6. Le renouveau de l'Église passe aussi à travers le témoignage offert par la vie des croyants : par leur existence elle-même dans le monde les chrétiens sont en effet appelés à faire resplendir la Parole de vérité que le Seigneur Jésus nous a laissée. Justement le Concile, dans la Constitution dogmatique [Lumen gentium](#) affirmait : « *Tandis que le Christ, 'saint, innocent, sans tâche' (He. 7, 26), n'a pas connu le péché (cf. 2 Co. 5, 21), venant seulement expier les péchés du peuple (cf. He. 2, 17), l'Église, elle, qui enferme des pécheurs dans son propre sein, est donc à la fois sainte et appelée à se purifier, et poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement. 'L'Église avance dans son pèlerinage à travers les persécutions du monde et les consolations de Dieu', annonçant la croix et la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (cf. 1 Co. 11, 26). La vertu du Seigneur ressuscité est sa force pour lui permettre de vaincre dans la patience et la charité les afflictions et les difficultés qui lui viennent à la fois du dehors et du dedans, et de révéler fidèlement au milieu du monde le mystère du Seigneur, encore enveloppé d'ombre, jusqu'au jour où, finalement, il éclatera dans la pleine lumière* ». Dans cette perspective, l'Année de la foi est une invitation à une conversion authentique et renouvelée au Seigneur, unique Sauveur du monde. Dans le mystère de sa mort et de sa résurrection, Dieu a révélé en plénitude l'Amour qui sauve et qui appelle les hommes à convertir leur vie par la rémission des péchés (cf. Ac. 5, 31). [...]

9. Nous désirons que cette Année suscite en chaque croyant l'aspiration à confesser la foi en plénitude et avec une conviction renouvelée, avec confiance et espérance. Ce sera aussi une occasion propice pour intensifier la célébration de la foi dans la liturgie, et en particulier dans l'Eucharistie, qui est « *le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa force* ». En même temps, nous souhaitons que le témoignage de vie des croyants grandisse en crédibilité. Redécouvrir les contenus de la foi professée, célébrée, vécue et priée, et réfléchir sur l'acte lui-même par lequel on croit, est un engagement que chaque croyant doit faire sien, surtout en cette Année.

Ce n'est pas par hasard que dans les premiers siècles les chrétiens étaient tenus d'apprendre de mémoire le Credo. Ceci leur servait de prière quotidienne pour ne pas oublier l'engagement pris par le baptême. Avec des paroles denses de signification, saint Augustin le rappelle quand dans une

Homélie sur la reddito symboli, la remise du Credo, il dit : « *Le symbole du saint témoignage qui vous a été donné à tous ensemble et que vous avez récité aujourd'hui chacun en particulier, est l'expression de la foi de l'Église notre mère, foi établie solidement sur le fondement inébranlable, sur Jésus-Christ Notre Seigneur ...On vous a donc donné à apprendre et vous avez récité ce que vous devez avoir toujours dans l'âme et dans le cœur, répéter sur votre couche, méditer sur les places publiques, ne pas oublier en prenant votre nourriture, murmurer même intérieurement durant votre sommeil* ».

10. Je voudrais, à ce point, esquisser un parcours qui aide à comprendre de façon plus profonde non seulement les contenus de la foi, mais avec ceux-ci aussi l'acte par lequel nous décidons de nous en remettre totalement à Dieu, en pleine liberté. En effet, il existe une unité profonde entre l'acte par lequel on croit et les contenus auxquels nous donnons notre assentiment. L'Apôtre Paul permet d'entrer à l'intérieur de cette réalité quand il écrit : « *La foi du cœur obtient la justice, et la confession des lèvres le salut* » (Rm. 10, 10). Le cœur indique que le premier acte par lequel on vient à la foi est don de Dieu et action de la grâce qui agit et transforme la personne jusqu'au plus profond d'elle-même. [...]

Professer par la bouche, à son tour, indique que la foi implique un témoignage et un engagement publics. Le chrétien ne peut jamais penser que croire est un fait privé. La foi, c'est décider d'être avec le Seigneur pour vivre avec lui. Et ce « être avec lui » introduit à la compréhension des raisons pour lesquelles on croit. La foi, parce qu'elle est vraiment un acte de la liberté, exige aussi la responsabilité sociale de ce qui est cru. L'Église au jour de la Pentecôte montre avec toute évidence cette dimension publique du croire et du fait d'annoncer sans crainte sa propre foi à toute personne. C'est le don de l'Esprit Saint qui habilite à la mission et fortifie notre témoignage, le rendant franc et courageux.

La profession de la foi elle-même est un acte personnel et en même temps communautaire. En effet, l'Église est le premier sujet de la foi. Dans la foi de la communauté chrétienne chacun reçoit le baptême, signe efficace de l'entrée dans le peuple des croyants pour obtenir le salut. Comme atteste le [Catéchisme de l'Église catholique](#) : « 'Je crois' ; c'est la foi de l'Église professée personnellement par chaque croyant, principalement lors du Baptême. 'Nous croyons' : c'est la foi de l'Église confessée par les Évêques assemblés en Concile ou, plus généralement, par l'assemblée liturgique des croyants. 'Je crois' : c'est aussi l'Église, notre Mère, qui répond à Dieu par sa foi et qui nous apprend à dire : 'Je crois', 'Nous croyons' » [17].

Comme on peut l'observer, la connaissance des contenus de foi est essentielle pour donner son propre assentiment, c'est-à-dire pour adhérer pleinement avec l'intelligence et la volonté à tout ce qui est proposé par l'Église. La connaissance de la foi introduit à la totalité du mystère salvifique révélé par Dieu. L'assentiment qui est prêté implique donc que, quand on croit, on accepte librement tout le mystère de la foi, parce que Dieu lui-même qui se révèle et permet de connaître son mystère d'amour, est garant de sa vérité. [...]

13. Il sera décisif au cours de cette Année de parcourir de nouveau l'histoire de notre foi, laquelle voit le mystère insondable de l'entrelacement entre sainteté et péché. Alors que la première met en évidence le grand apport que les hommes et les femmes ont offert à la croissance et au développement de la communauté par le témoignage de leur vie, le second doit provoquer en chacun une sincère et permanente œuvre de conversion pour faire l'expérience de la miséricorde du Père qui va à la rencontre de tous.

En ce temps, nous tiendrons le regard fixé sur Jésus Christ « *à l'origine et au terme de la foi* » (He. 12, 2) : en lui trouve son achèvement tout tourment et toute aspiration du cœur humain. La joie de l'amour, la réponse au drame de la souffrance et de la douleur, la force du pardon devant l'offense reçue et la victoire de la vie face au vide de la mort, tout trouve son achèvement dans le mystère de son Incarnation, du fait qu'il s'est fait homme, qu'il a partagé avec nous la faiblesse humaine pour la transformer par la puissance de sa résurrection. En lui, mort et ressuscité pour notre salut, trouvent pleine lumière les exemples de foi qui ont marqué ces deux mille ans de notre histoire de salut.

Par la foi, Marie a accueilli la parole de l'Ange et elle a cru à l'annonce qu'elle deviendrait Mère de Dieu dans l'obéissance de son dévouement (cf. Lc. 1, 38). Visitant Elisabeth, elle éleva son cantique de louange vers le Très-Haut pour les merveilles qu'il accomplissait en tous ceux qui s'en remettent à lui (cf. Lc. 1, 46-55). Avec joie et anxiété elle met au jour son fils unique, maintenant intacte sa virginité (cf. Lc. 2, 6-7). Comptant sur Joseph son époux, elle porta Jésus en Égypte pour le sauver de la persécution d'Hérode (cf. Mt. 2, 13-15).

Avec la même foi, elle suivit le Seigneur dans sa prédication et demeura avec lui jusque sur le Golgotha (cf. Jn. 19, 25-27).

Avec foi Marie goûta les fruits de la résurrection de Jésus et, conservant chaque souvenir dans son cœur (cf. Lc. 2, 19.51), elle les transmit aux Douze réunis avec elle au Cénacle pour recevoir l'Esprit Saint (cf. Ac. 1, 14; 2, 1-4).

Par la foi, les Apôtres laissèrent tout pour suivre le Maître (cf. Mc. 10, 28). Ils crurent aux paroles par lesquelles il annonçait le Royaume de Dieu présent et réalisé dans sa personne (cf. Lc. 11, 20). Ils vécurent en communion de vie avec Jésus qui les instruisait par son enseignement, leur laissant une nouvelle règle de vie par laquelle ils seraient reconnus comme ses disciples après sa mort (cf. Jn. 13, 34-35).

Par la foi, ils allèrent dans le monde entier, suivant le mandat de porter l'Évangile à toute créature (cf. Mc. 16, 15) et, sans aucune crainte, ils annoncèrent à tous la joie de la résurrection dont ils furent de fidèles témoins.

Par la foi, les disciples formèrent la première communauté regroupée autour de l'enseignement des Apôtres, dans la prière, dans la célébration de l'Eucharistie, mettant en commun tout ce qu'ils possédaient pour subvenir aux besoins des frères (cf. Ac. 2, 42-47).

Par la foi, les martyrs donnèrent leur vie, pour témoigner de la vérité de l'Évangile qui les avait transformés et rendus capables de parvenir au don le plus grand de l'amour avec le pardon de leurs propres persécuteurs.

Par la foi, des hommes et des femmes ont consacré leur vie au Christ, laissant tout pour vivre dans la simplicité évangélique l'obéissance, la pauvreté et la chasteté, signes concrets de l'attente du Seigneur qui ne tarde pas à venir.

Par la foi, de nombreux chrétiens ont promu une action en faveur de la justice pour rendre concrète la parole du Seigneur venu annoncer la libération de l'oppression et une année de grâce pour tous (cf. Lc. 4, 18-19).

Par la foi, au cours des siècles, des hommes et des femmes de tous les âges, dont le nom est inscrit au Livre de vie (cf. Ap. 7, 9; 13, 8), ont confessé la beauté de suivre le Seigneur Jésus là où ils étaient appelés à donner le témoignage de leur être chrétiens: dans la famille, dans la profession, dans la vie publique, dans l'exercice des charismes et des ministères auxquels ils furent appelés.

Par la foi, nous vivons nous aussi : par la reconnaissance vivante du Seigneur Jésus, présent dans notre existence et dans l'histoire.

14. L'Année de la foi sera aussi une occasion propice pour intensifier le témoignage de la charité. Saint Paul rappelle : « *Maintenant donc demeurent foi, espérance, charité, ces trois choses, mais la plus grande d'entre elles, c'est la charité* » (1 Co. 13, 13). Avec des paroles encore plus fortes – qui depuis toujours engagent les chrétiens – l'Apôtre Jacques affirmait : « *A quoi sert-il, mes frères, que quelqu'un dise : 'J'ai la foi', s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous leur dise : 'Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous', sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? Ainsi en est-il de la foi : si elle n'a pas les œuvres, elle est tout à fait morte. Au contraire, on dira : 'Toi, tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres ? Montre-moi ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par les œuvres que je te montrerai ma foi'* » (Jc. 2, 14-18).

La foi sans la charité ne porte pas de fruit et la charité sans la foi serait un sentiment à la merci constante du doute. Foi et charité se réclament réciproquement, si bien que l'une permet à l'autre de réaliser son chemin. En effet de nombreux chrétiens consacrent leur vie avec amour à celui qui est seul, marginal ou exclus comme à celui qui est le premier vers qui aller et le plus important à soutenir, parce que justement en lui se reflète le visage même du Christ. Grâce à la foi nous pouvons reconnaître en tous ceux qui demandent notre amour, le visage du Seigneur ressuscité. « *Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt. 25, 40) : ces paroles du Seigneur sont un avertissement à ne pas oublier et une invitation permanente à redonner cet amour par lequel il prend soin de nous. C'est la foi qui permet de reconnaître le Christ et c'est son amour lui-même qui pousse à le secourir chaque fois qu'il se fait notre prochain sur le chemin de la vie. Soutenus par la foi, regardons avec espérance notre engagement dans le monde, en attente « *d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle où résidera la justice* » (2 Pi. 3, 13; cf. Ap. 21, 1).

15. Parvenu désormais au terme de sa vie, l'Apôtre Paul demande à son disciple Timothée de « *rechercher la foi* » (2 Tm. 2, 22) avec la même constance que lorsqu'il était jeune (cf. 2 Tm. 3, 15). Entendons cette invitation adressée à chacun de nous, pour que personne ne devienne paresseux dans la foi. Elle est une compagne de vie qui permet de percevoir avec un regard toujours nouveau les merveilles que Dieu réalise pour nous. Engagée à saisir les signes des temps dans l'aujourd'hui de l'histoire, la foi incite chacun de nous à devenir signe vivant de la présence du Ressuscité dans le monde. Ce dont le monde aujourd'hui a particulièrement besoin, c'est du témoignage crédible de tous ceux qui, éclairés dans l'esprit et dans le cœur par la Parole du Seigneur, sont capables d'ouvrir le cœur et l'esprit de beaucoup au désir de Dieu et de la vraie vie, celle qui n'a pas de fin.

« *Que la Parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée* » (2 Th 3, 1) : puisse cette Année de la foi rendre toujours plus solide la relation avec le Christ Seigneur, puisque seulement en lui se

trouve la certitude pour regarder vers l'avenir et la garantie d'un amour authentique et durable. Les paroles de l'Apôtre Pierre jettent un dernier rayon de lumière sur la foi : « *Vous en tressaillez de joie, bien qu'il vous faille encore quelque temps être affligés par diverses épreuves, afin que, bien éprouvée, votre foi, plus précieuse que l'or périssable que l'on vérifie par le feu, devienne un sujet de louange, de gloire et d'honneur, lors de la Révélation de Jésus Christ. Sans l'avoir vu, vous l'aimez ; sans le voir encore, mais en croyant, vous tressaillez d'une joie indicible et pleine de gloire, sûrs d'obtenir l'objet de votre foi : le salut des âmes* » (1 Pi. 1, 6-9). La vie des chrétiens connaît l'expérience de la joie et celle de la souffrance. Combien de saints ont vécu la solitude ! Combien de croyants, même de nos jours, sont éprouvés par le silence de Dieu alors qu'ils voudraient écouter sa voix consolante ! Les épreuves de la vie, alors qu'elles permettent de comprendre le mystère de la croix et de participer aux souffrances du Christ (cf. Col. 1, 24), sont un prélude à la joie et à l'espérance où conduit la foi : « *Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort* » (2 Co. 12, 10). Nous croyons avec une ferme certitude que le Seigneur Jésus a vaincu le mal et la mort. Avec cette confiance assurée nous nous remettons à lui: présent au milieu de nous, il vainc le pouvoir du malin (cf. Lc. 11, 20) et l'Église, communauté visible de sa miséricorde, subsiste en lui comme signe de la réconciliation définitive avec le Père.

Confions à la Mère de Dieu, proclamée « *bienheureuse parce qu'elle a cru* » (Lc. 1, 45), ce temps de grâce.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 11 octobre 2011, en la septième année de mon Pontificat.

Je vous invite à faire une lecture la totalité de cette lettre apostolique (disponible sur site internet vatican.va/) qui ne manque pas de souffle !

2) Regards sur le vocabulaire :

« **Porte** : (voir dictionnaires)

S'ouvre et se ferme, il y a une porte principale de la maison et des portes qui donnent sur les pièces intérieures.

Permet d'entrer et de sortir, (franchir le seuil)

Les « Portes parisiennes » (porte d'Italie, porte d'Auteuil, porte de Versailles etc.) et de certaines grandes métropoles, sont de grandes places ouvertes qui permettent de gérer les entrées (surtout de véhicules) dans la Ville !

C'est un lieu de passage, d'échange et de liberté,

Franchir le seuil : passer de l'extérieur à l'intérieur et réciproquement.

Au figuré : prendre la porte, mettre à la porte. (cesser un contract)

Les Portes d'une ville délimitent la « citoyenneté ».

Protège l'intimité et les agressions extérieures (les voleurs/armées ennemies)

Topographie : frontières géographiques entre deux régions, les Portes du Poitou, les Portes du Marais, les portes de la Bretagne etc.

(Synonyme de « seuil » ou de « marches »)

Dans la Bible : portes du Paradis, portes de l'abîme, portes des enfers, portes du ciel, (portes éternelles), portes saintes, portes du temple, portes de la villes.

Foi :

Sentiment dynamique et éclairé qui conduit à adhérer à une idée ou à quelqu'un.

Dans le catholicisme, on parle de « la grâce de la foi » (don de Dieu). Je préférerais plus volontiers dire que Dieu en créant l'homme a déposé en lui une capacité à le connaître et à adhérer à lui et à ses vérités (en toute confiance).

Croire c'est en quelque sorte « faire Alliance » (foi réciproque).

Mais la foi demeure un acte libre, Dieu ne nous contraint pas, il respecte notre liberté, nous entrons dans la foi grâce à notre adhésion (notre « OUI » = « Je crois »).

La foi c'est un dialogue face à face par deux partenaires d'égale valeur, d'égale dignité. Il y a un rapport dialectique : Proposition/adhésion c'est la rencontre de deux démarches volontaires et libres.

(C'est un dialogue : dans le rituel du baptême : « croyez-vous en... ». Le candidat : « Je crois »).

Ce « je crois » du baptême fait entrer le néophyte dans une communauté de croyants qui professe sa foi par le « nous » de l'Eglise (à la Vigile Pascale, au Renouveau des promesses du Baptême, on répond aux questions du Credo par « Nous croyons » comme lors de la prière nous disons « Notre Père).

Dans la liturgie byzantine le credo grec de Nicée-Constantinople, qui est conservé dans sa formulation originale, commence par « Nous croyons en... » et tous les articles du Credo sont proclamés à la première personne du pluriel ! (Cf. la lettre apostolique « Porta Fidei » § 10) N'oublions pas que « Credo de Nicée-Constantinople » est un texte conciliaire qui ouvrira comme un prologue ces Conciles et les Actes des autres premiers Conciles œcuméniques. »

Ces deux définitions nous donnent le sens de la démarche que nous entreprenons. Les Sacrements sont comme autant de moyens que l'Eglise nous propose pour nous faire entrer dans la foi pour en vivre et en témoigner. Les Sacrements sont des « Portes » que nous pouvons franchir pour devenir des croyants vivants et rayonnants la vie de Dieu.

3) Vivre des passages (Pâques) par les Sacrements :

Tous les Sacrements de l'Eglise participent du Sacrement du Christ, sa mort-résurrection, son mystère pascal. En ce sens ils sont des *portes*, des passages avec le Christ, par le Christ, de la mort à la vie, du péché à la grâce, de la solitude au service, de l'individu à la communauté etc. Ainsi le mystère pascal du Christ est *la source* de tous les sacrements de l'Eglise (Mystère du côté ouvert « *pour laisser couler l'eau et le sang* » du Christ sur la Croix, dans l'Evangile de Jean). De tous les sacrements, les sacrements de l'initiation chrétienne, célébrés au cours de la Vigile Pascale, rappelle ce lien avec le Christ Mort et Ressuscité. Ces Sacrement font entrer dans l'Eglise, configurent au Christ. Le néophyte en étant plongé dans la piscine baptismale comme dans la mort du Christ, est relevé de l'eau pour ressusciter avec lui, pour devenir comme le Christ, Fils de Dieu, frère du Christ, membre du peuple de Dieu, temple de l'Esprit et Corps du Christ (baptême, Confirmation, Eucharistie). Les autres sacrements découlent de ce sacrement fondamental, nous auront à le découvrir au cours de ces quatre rencontres de Carême.

4) Les 7 sacrements : « Portes pour la foi »

a) Brève histoire du Septénaire

Dans l'Eglise latine, peu à peu toutes sortes d'actes liturgiques ont pris rang de sacrement : au début du Moyen Âge, on en pouvait en compter jusqu'à trente. C'est Pierre Lombard, évêque de Paris au XII^e siècle, qui va réduire leur nombre à 7 ; saint Thomas d'Aquin lui emboîtera le pas. Ce sont : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'ordination, le mariage, l'onction des malades.

Malgré son apparente cohérence (valeur symbolique du nombre 7, exprimant la perfection et la totalité), le septénaire ne doit pas faire illusion. Tous les sacrements ne sont pas du même ordre. Les trois premiers sacrements (baptême, Confirmation, eucharistie) constituent un ensemble indissociable, reconnu par tous comme constitutif de *l'Initiation chrétienne*. Malgré le différent entre Latins et Grecs au sujet de la confirmation (les latins voulant réserver la Confirmation à l'évêque, et les grecs voulant maintenir l'initiation chrétienne donnée dans la même célébration, qu'il y ait un évêque ou non), nous sommes au cœur de la foi commune : ces trois sacrements « *font* » les chrétiens et confèrent à l'Église son statut propre de peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple de l'Esprit. En revanche, les quatre autres sacrements découlent du baptême, dont ils actualisent les effets. Le catéchisme de l'Église catholique suggère un regroupement en trois catégories : *l'Initiation chrétienne* (Baptême, Confirmation, Eucharistie) ; *les sacrements de guérison* (la pénitence et l'onction des malades) et *les sacrements au service de la communion et de la mission des fidèles* (l'Ordre et le Mariage).

Ce choix du septénaire a conduit conséquemment l'Église à distinguer, les sacrements proprement dits, des actes sacramentaux. On trouve ainsi :

D'une part, *les 7 sacrements* qui sont « *institués par le Christ* »,

D'autre part, *les sacramentaux* qui sont de saintes pratiques, « *instituées par l'Église* », qui sont comme le prolongement des sacrements.

Nous pensons ici aux bénédictions de toutes sortes :

Concernant le culte : *Consécration d'église, d'autel, de cloche, dans l'Église orthodoxe d'icônes, etc.*

Concernant les fidèles : *Consécration des vierges, de l'abbé, consécration monastique, bénédiction des fiançailles, bénédiction de la mère qui relève de couches, célébration des funérailles, etc.*

Concernant les biens des fidèles : *Bénédiction d'une maison, des champs, des outils de travail, des moyens de transport, etc.*

Le septénaire sacramental est reçu par l'Église orthodoxe au Concile d'union de Lyon (1274) — on parle dans l'Orthodoxie de sept mystères fondamentaux —. L'Église latine « canonise » le septénaire au Concile de Ferrare-Florence (1439). Les pères conciliaires à la 7^e session du Concile de Trente (1547) confirment le septénaire face à la critique de la Réforme du XVI^e siècle (Luther, par fidélité à l'Écriture, ne reconnaît que quatre sacrements : le baptême, l'Eucharistie, la confession, l'ordre, encore hésite-t-il pour les deux derniers. Calvin (un laïc) ne voit que deux Sacrements le Baptême et l'Eucharistie. Tous les autres « sacrements du septénaire » ne sont que des « cérémonies de l'Église »).

b) Eclatement progressif de l'Initiation chrétienne :

b¹) De la Pentecôte au IV^{ème} siècle : l'unité de l'initiation :

Depuis la Pentecôte, les disciples du Christ vivent dans un contexte d'Église persécutée et donc clandestine. On comprend que seuls les adultes « s'exposaient » à la foi en demandant à devenir chrétiens. On ne connaissait alors que le seul « *Sacrement de l'Initiation Chrétienne* ». L'initiation débouche sur l'assemblée eucharistique dominicale, bien souvent clandestine, dans la maison d'un chrétien ou d'une chrétienne. La présidence de l'assemblée baptismale ainsi que des assemblées dominicales indique aussi la présence du sacrement de l'ordre. L'évêque préside entouré du collège des prêtres et de ses diacres.

Les sacrements de l'initiation chrétienne se greffent sur une démarche de conversion chez des adultes pour qui la décision de recevoir le baptême peut être lourde de conséquences (brimades, ruptures familiales...) Dans un tel contexte on comprend que l'Eglise exige une préparation sérieuse pour vérifier les motivations des candidats et les armer spirituellement à tenir dans un environnement peu favorable. Les sacrements expriment une conversion et sont le signe d'une différence par rapport au monde.

b²) « La paix de l'Eglise » et son organisation institutionnelle :

Dans les premières années qui suivent la « Paix de l'Eglise » (Edit de Milan de 313, signé par l'empereur Constantin, donnant à l'Eglise le droit d'exister, il faudra attendre 373 pour qu'elle devienne *religion officielle*), l'Eglise libre se donne des institutions et organise son culte rendu public !

Pour les adultes l'Eglise continue ce que de longues années de pratique lui ont permis de tenir. Après un long catéchuménat, avec les étapes ritualisées (scrutins, exorcismes, rite de l'Epheta, traditions du Credo et du Pater) les adultes reçoivent les sacrements de l'initiation chrétienne au cours de la Vigile Pascale, présidée par l'évêque. La Vigile avait déjà la même structure qu'aujourd'hui. Après le rite de la lumière, la liturgie de la Parole, après la bénédiction solennelle de l'eau, on procédait au baptême suivi de la Confirmation. On ne pratiquait que le baptême par immersion (*baptizein* en grec signifie « *plonger* »). Le diacre descendait avec les candidats dans la piscine baptismale, il posait la question de la foi avant chaque immersion. « *Crois-tu en Dieu le Père, tout-puissant...* » Le candidat ayant répondu : « *Je crois* », le diacre procédait à la première immersion : « *Je te baptise au nom du Père* », puis le candidat étant relevé, le diacre posait la deuxième question : « *Crois-tu en Jésus Christ son fils, unique...* » Le candidat ayant répondu : « *Je crois* », le diacre procédait à la seconde immersion : « *Je te baptise au nom du Fils* », puis le candidat étant relevé Le diacre posait la dernière question : « *Crois-tu en l'Esprit Saint, à la sainte Eglise...* » le candidat ayant répondu : « *Je crois* » le diacre procédait à la troisième immersion « *Je te baptise au nom du Saint Esprit* ».

Ensuite, Le diacre prenant la main du baptisé le conduisait au haut des marches et le confiait à l'évêque qui procédait alors à la « *confirmation du baptême* », l'onction avec le Saint-Chrême, imposant le don de l'Esprit Saint au baptisé (comme au jour de la Pentecôte sur l'Eglise). Suivait alors, comme aujourd'hui l'Eucharistie au cours de laquelle les baptisés communiaient au corps et au sang du Seigneur.

N.B. : Jusqu'au XII^{ème} siècle, la plupart des Cathédrales d'occident étaient constituées par trois édifices distincts, dans une même enceinte. Le Baptistère, un peu plus loin, l'Eglise patronale (la Cathédrale) et enfin un dernier édifice dédié à Marie, Mère de Dieu (Notre-Dame)...

Quand des grands chantiers de modernisation des édifices eurent lieu (période gothique), la plupart du temps, on détruisit purement et simplement le baptistère devenu inutile. Dans un certain nombre de cas, ce fut l'Edifice voué à Notre-Dame qui devint la Cathédrale (c'est le cas, par exemple pour Paris ! Jusqu'à Surger, trois édifices constituent la Cathédrale de Paris, leurs fondations ont été découvertes sous *le parvis*, lors de fouilles après la dernière guerre : S^t Jean-le-Rond (baptistère), S^t Etienne (la Cathédrale) et Notre-Dame [c'est sur l'emplacement de cette dernière que Surger choisit de construire l'actuelle Cathédrale qui en garde le nom !].

En revanche, à Poitiers, les trois édifices subsistent : le baptistère S^t Jean, la Cathédrale, dédiée à Saint Pierre et Saint Paul, et Notre-Dame qui est devenue depuis l'église S^{te} Radegonde après la déposition du corps de Sainte Radegonde dans la crypte de la dite église).

Cette répartition en trois édifices nous laisse imaginer l'utilité de divers ministres autour de l'évêque (prêtres et diacres) et le déploiement rituel de cette Vigile pascale !

L'Église accédant à la liberté de culte, les fidèles firent de nouvelles demandes qui contribuèrent à modifier l'âge et les rites d'entrée dans l'église. Dans un premier temps ce sont des familles entières qui demandent le « *baptême* ». On baptise ainsi, en une seule célébration, des adultes de tous âges avec des enfants voire des bébés ! Les familles ont pour certaines plusieurs générations d'existence chrétienne, celles-ci spontanément vont demander que leurs enfants, peu après leur naissance, soient agrégés au peuple chrétien et reçoivent la vie de Dieu... Le baptême des enfants devient vite pratique courante... A tel point que certains « *tradi's* » de l'époque s'en émeuvent et réclament le retour à *la discipline de l'Église antique* qui n'initiait que des adultes. Saint Augustin (354-430) doit se faire l'avocat du « *Baptême des enfants* » pour faire taire ces murmures ! Ceci correspond à l'époque où la pratique ecclésiale bascule, on baptise des candidats de plus en plus jeunes et on baptise de moins en moins à l'âge adulte dès le cinquième siècle !

b³) À partir du 6^e siècle, un éclatement progressif :

Progressivement, le baptême devient obligatoire et généralisé pour les nouveau-nés. Il ne se déploie plus dans le contexte d'un catéchuménat d'adultes, en présence de l'évêque et de la communauté. Le christianisme devenant religion d'État concerne donc toutes les populations et le baptême est imposé à tous, le plus près possible de la naissance de l'enfant, pour que tous soient sauvés et ne risquent pas de mourir sans l'avoir reçu.

Les rites de l'initiation chrétienne deviennent un rite familial quasi exclusivement associé à la naissance et donné à des inconscients. Il ne correspond plus à la conversion chrétienne d'un adulte et son entrée dans l'Église. Désormais, l'Église insiste sur « *la nécessité du baptême pour être sauvé* ».

Bien entendu, *le rituel de l'Initiation* va se modifier en conséquence, ainsi que sa signification théologique.

Le catéchuménat se rétrécit jusqu'à disparaître. Le rituel se limite au moment de la célébration *en l'absence de la communauté rassemblée* et sans liturgie de la Parole, avec la disparition du geste de l'immersion, au profit de l'aspersion.

L'urgence de la réception du baptême pour accéder au salut amène à le célébrer *toute l'année* et non plus dans le contexte des fêtes pascales.

Ces changements liturgiques auront des retentissements sur la théologie du baptême, axée davantage sur l'effacement du péché originel que sur la filiation divine, la signification pascale, l'engagement de la Foi, ou l'appartenance à l'Église (tous, en effet, sont dans l'Église dès lors que la religion chrétienne s'impose à tous).

a. La confirmation un sacrement séparé du baptême :

Alors que dans la période précédente, la confirmation ne se distingue guère du baptême, sinon sur le plan des gestes réservés à l'évêque. La Confirmation va apparaître progressivement, au cours de cette période, comme un sacrement à part entière. (La création du septénaire au XII^{ème} contribuera certainement à cette *autonomie sacramentelle* de chacun des sacrements de l'initiation chrétienne !)

L'évêque ne pouvant plus présider tous les baptêmes à l'occasion des fêtes pascales en confie la célébration aux prêtres.

L'évêque se réserve cependant de passer plus tard dans les paroisses confirmer les enfants baptisés, par d'autres que lui, et de poser les gestes de l'imposition des mains et de l'onction.

Progressivement la confirmation est différée du baptême dans le temps pour être conférée seulement à partir de l'âge de raison. Elle devient le sacrement qui signifie le don de l'Esprit Saint, force pour mener les combats contre le mal.

b. La communion retardée et les changements dans la pratique eucharistique :

Jusqu'au XII^{ème} siècle, les enfants reçoivent *la communion dès le baptême*. Le prêtre leur donne un morceau de pain consacré et ils boivent à la coupe. Pour les plus petits, le prêtre leur donne quelques gouttes de vin à l'aide d'une petite cuillère, ou leur fait sucer son doigt qu'il a trempé dans le calice. A Rome, on y a mélangé un peu de lait et de miel. L'ordre des sacrements de l'initiation se trouve ainsi modifié, puisque la confirmation est donnée après l'eucharistie.

A partir des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, la communion va être retardée, elle aussi, et l'ordre ancien sera rétabli.

Les fidèles laïcs ne communient plus à la coupe, et la conception théologique de l'eucharistie s'est modifiée, ainsi que sa célébration d'ailleurs.

Les questions concernant la présence réelle occupent le premier plan.

On ne peut communier que si l'on ne confond pas le pain consacré avec du pain ordinaire, et si l'on s'est confessé.

La communion se raréfie, et la participation des fidèles à la messe a changé.

L'Eglise dispose désormais partout d'édifices publics pour se rassembler basiliques, cathédrales, églises. Elle dispose aussi d'un corps de ministres spécialisés pour le culte, et d'un rituel qui a pris forme dès le V^{ème} siècle et qui s'impose partout. C'est un rituel en langue latine devenue langue morte et largement incomprise des populations, voire de certains clercs.

Tandis que les clercs accomplissent dans l'espace réservé du sanctuaire ce qui est prévu dans le rituel, les fidèles s'occupent dans la nef. Ils ne participent plus guère à l'action liturgique, puisqu'il est entendu qu'elle ne relève que du ministère ordonné.

Les fidèles ne communient plus, sinon à Pâques (Par obligation canonique : « *faire ses Pâques* »). Quand ils communient c'est seulement sous l'espèce du pain, redevenu pain azyme, appelé plus volontiers « *hostie* » (victime offerte en sacrifice).

Le moment de *l'élévation* après les paroles du Christ dans le récit de l'institution, devient un moment, très prisé, moment, pourtant furtif, d'intense « *communion spirituelle et d'adoration* » ouvert à tous. (On raconte de nombreux cas de fidèles qui, par dévotion, courraient d'église en église pour assister au plus grand nombre d'« *élévations* » ! Cet engouement de l'homme du Moyen-âge pour « *l'élévation* » est à l'origine des rites divers de « *l'Adoration du Saint-Sacrement* » dont la piété post tridentine réglera les rites et la fréquence).

b⁴) Du XVI^{ème} siècle à nos jours

L'Eglise du XVI^{ème} doit faire face à deux graves difficultés :

- 1) Les contestations et les séparations de la Réforme,
- 2) les coups de boutoirs de la société laïque qui prend son autonomie.

Peu de changements apparaissent dans les rituels par rapport à la période précédente. Le baptême reste lié à la naissance.

Mais les Eglises de la Réforme et l'Eglise catholique prennent conscience de l'ignorance religieuse de leurs contemporains (C'est Luther qui « *invente* » le catéchisme). De part et d'autre, se mettent alors en place des structures pour catéchiser et évangéliser les adultes (prédications, missions ...) et une initiation « *post baptismale* » pour les enfants, « *le catéchisme* » vient de naître ! A cette époque, chez les Catholiques, ce dernier prépare et se conclue avec la « *Première*

Communion ». Cette « communion » correspond à la sortie de l'enfance et au passage à l'âge adulte, un peu comme les stages d'initiation dans les sociétés traditionnelles.

Cette mise en place fait écho à l'apparition d'un statut de l'enfance dans l'espace social et les mentalités, laquelle jusqu'au XVII^{ème} siècle est structurellement inexistante. L'Eglise en prend acte et la promeut, et ses initiatives ne seront pas sans influencer l'essor de la scolarisation pour les garçons et les filles.

Plus tard, avec Pie X, en 1910, cette prise au sérieux de l'enfance s'intensifie et le pape préconise « *la première communion* » avant le catéchisme, dès *l'âge de raison* (sept ans). Cette heureuse initiative, dont nous vivons encore, aura pour effet de changer de nouveau l'ordre traditionnel des trois sacrements de l'initiation chrétienne ! Désormais, la Confirmation ne pourra plus être reçue qu'après cette « *Première Eucharistie* ». Désormais, « *la communion* », reçue à douze ans, devient « *la Communion solennelle* ». La pastorale liturgique conduira à lui préférer la dénomination de « *Profession de Foi* ».

b⁵) Depuis le Concile de Vatican II

Le monde et l'Eglise ont changé. Le concile de Vatican II a pris acte de ces changements. La liturgie fut le premier chantier de ses travaux ! Ce Concile a jeté les bases d'une perspective résolument nouvelle pour une Eglise invitée à communiquer autrement avec le monde.

Les sacrements de l'Initiation, dans ces perspectives, sont revenus au cœur des préoccupations de l'Eglise. Les automatismes qui associaient les rites marquant les « *quatre saisons* » de la vie humaine (rites de passage) ou les démarches de type « *état civil* » avec les sacrements de l'Eglise se sont relâchés. Dans un monde sécularisé, le baptême systématique de l'enfant, dès le plus jeune âge, est abandonné. De plus en plus de parents préfèrent différer le baptême de leurs enfants au moment « *où ils pourront choisir librement* ». Etre catholique reste encore pour beaucoup de Français une *conformité d'opinion*, mais vivre et pratiquer les sacrements relève de plus en plus d'un choix volontaire, d'un désir de marquer une différence.

Nous assistons, ces dernières décennies à nombre croissant de demandes de baptêmes « *d'enfants en âge scolaire* », voire même « *d'adultes* ». Les chiffres ne cessent de croître chaque année. Ce phénomène inattendu a stimulé ce *renouveau sacramentel et pastoral* des Rites de l'Initiation chrétienne. (Sous les formes respectives : Rituel de l'Initiation chrétienne... « *Des enfants en âge scolaire* » ou ... « *des Adultes* » [RICA]). Le catéchuménat devient une réalité à laquelle s'habituent progressivement les membres de nos communautés chrétiennes.

Le père Paul De Clerck, ancien directeur de l'Institut Supérieur de Liturgie de Paris, dans *Exultet* ⁽¹⁾, définit magistralement l'unité des trois sacrements à partir de la définition qu'on trouve aux n° 1 et 2 des Préliminaires du RICA :

« Parler d'initiation chrétienne, c'est situer les trois sacrements (baptême – confirmation – eucharistie) dans une même visée. C'est comprendre qu'on ne devient pas chrétien à part entière par le seul baptême. C'est reconnaître que l'on est fait chrétien par l'entrée dans le mystère pascal, c'est à dire dans la mort et la résurrection du Christ, mais aussi dans le don de l'Esprit, et encore dans la naissance de l'Église ; de ces trois aspects, les deux premiers sont invisibles ; le troisième en est la manifestation, le sacrement pourrait-on dire. Devenir chrétien, c'est être inséré dans le mystère pascal, c'est à dire être plongé dans la mort et la

¹ **Exultet** – *Encyclopédie pratique de la liturgie* – Sous la direction de Louis-Michel Renier pour le CNPL, éd. Bayard, 2002. P. De Clerck, p. 62.

résurrection du Christ et être oint de son Esprit, en vue de constituer le peuple de Dieu, convoqué le dimanche pour écouter la parole que le Père lui adresse, lui rendre grâce, et communier tous ensemble. »

5) L'Initiation chrétienne :

A la suite du Concile Vatican II où les Pères avaient souhaité que l'on revienne aux coutumes antiques en ce qui concerne les sacrements, le rituel qui fut le plus rapidement révisé fut celui de « l'Initiation Chrétienne des Adultes » publié en 1972. Voici ce que nous dit ce document dans ses Notes doctrinales et pastorales du « *Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes* » (RICA) :

1 – Par les sacrements de l'initiation chrétienne, les hommes, délivrés de la puissance des ténèbres, morts avec le Christ, ensevelis avec lui et ressuscités avec lui, reçoivent l'Esprit d'adoption des fils et célèbrent avec tout le peuple de Dieu le mémorial de la mort et de la résurrection du Seigneur.

En trois sacrements

2 – Par **le baptême**, en effet, les hommes deviennent un seul corps dans le Christ pour former le peuple de Dieu. Ils reçoivent le pardon de tous leurs péchés et, arrachés à la puissance des ténèbres, ils passent de la condition humaine dans laquelle ils naissent comme fils d'Adam à l'état de grâce et d'adoption des fils de Dieu : leur naissance de l'eau et de l'Esprit Saint fait d'eux une création nouvelle ; ils sont appelés fils de Dieu, et ils le sont réellement. »

Dans **la confirmation**, marqués par le don de l'Esprit, ils sont plus pleinement configurés au Seigneur et remplis de l'Esprit Saint pour être capables de rendre témoignage devant tous et d'amener le plus tôt possible le Corps du Christ à sa plénitude.

Enfin, en participant à **l'assemblée eucharistique**, ils mangent la chair et boivent le sang du Fils de l'homme pour avoir en eux la vie éternelle et manifester l'unité du peuple de Dieu ; en s'offrant eux-mêmes avec le Christ, ils prennent part au sacrifice universel, qui est l'offrande à Dieu par le Christ, souverain prêtre, de toute l'humanité rachetée ; et ils obtiennent que, par une effusion plus abondante du Saint-Esprit, tout le genre humain parvienne à l'unité de la famille de Dieu.

C'est ainsi que les trois sacrements de l'initiation chrétienne conduisent ensemble à leur pleine stature les fidèles qui exercent, dans l'Église et dans le monde, la mission de tout le peuple chrétien.

6) Le baptême

Le RICA poursuit en développant la doctrine de l'Église concernant chacun des sacrements de l'initiation chrétienne, voici ce qu'il nous dit pour le baptême :

3 — Le baptême, porte de la vie et du Royaume, est le premier sacrement de la Loi nouvelle : le Christ l'a proposé à tous pour qu'ils aient la vie éternelle; il l'a confié à son Église, en même temps que l'Évangile, lorsqu'il a ordonné à ses Apôtres : « Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Sacrement de la foi

C'est pourquoi le baptême est tout d'abord le sacrement de cette foi par laquelle les hommes, éclairés par la grâce du Saint-Esprit, répondent à l'Évangile du Christ. Église n'a donc rien qui soit davantage sa tâche propre, depuis ses origines, que d'éveiller les catéchumènes, les parents des petits enfants à baptiser, leurs parrains et marraines, à cette foi véritable et active par laquelle, s'attachant au Christ, ils entrent dans le pacte de la nouvelle Alliance ou confirment leur appartenance à cette Alliance.

Tel est le véritable objet de l'activité pastorale qui forme les catéchumènes et prépare les parents ; tel est aussi l'objet de la célébration de la parole de Dieu et de la profession de foi dans le rite du baptême.

Entrée dans l'Église universelle

4 — En outre, le baptême est le sacrement qui incorpore les hommes à l'Église en les intégrant à la construction pour devenir une demeure de Dieu dans l'Esprit, une nation sainte et un sacerdoce royal. Il est le lien sacramentel d'unité existant entre tous ceux qui en ont été marqués.

L'état de baptisé est acquis une fois pour toutes. La célébration sacramentelle le signifie dans la liturgie latine, lorsque, en présence du peuple de Dieu, les nouveaux baptisés reçoivent l'onction du saint-chrême. C'est en raison de cet aspect définitif que le rite du baptême est tenu en grand honneur par tous les chrétiens et qu'il n'est permis à qui que ce soit de le réitérer quand il a été célébré validement, même par des frères séparés.

5 — Le baptême, bain d'eau qu'une parole accompagne, lave les hommes de la tache de toute faute, originelle et personnelle, les fait participer à la nature divine et les rend fils adoptifs. Comme le déclarent les prières pour la bénédiction de l'eau, le baptême est le bain de la nouvelle naissance des fils de Dieu par lui, ils naissent d'en haut. On invoque la sainte Trinité sur ceux qui vont être baptisés : marqués de son nom, ils lui sont consacrés et ils entrent en communion avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. C'est vers ce sommet que conduisent les lectures bibliques, la prière de l'assemblée et la triple profession de foi.

Participation à la mort et à la résurrection du Christ

6 — Surpassant de beaucoup les purifications de l'ancienne Loi, le baptême opère tous les effets qu'on vient de rappeler, en vertu du mystère de la passion et de la résurrection du Seigneur. Car les baptisés, devenus un seul être avec le Christ par une mort semblable à la sienne, et ensevelis avec lui dans la mort, sont aussi revivifiés en lui et ressuscités avec lui. Par le baptême, en effet, c'est vraiment le mystère pascal qui est rappelé et qui est à l'œuvre en tant qu'il fait passer les hommes de la mort du péché à la vie.

C'est pourquoi la joie de la résurrection doit se manifester quand on célèbre le baptême, surtout à la veillée pascale ou le dimanche.

Les rites baptismaux eux-mêmes expriment symboliquement *l'entrée dans la foi*, pour les adultes et les jeunes en âge scolaire, le catéchuménat avec l'imposition du signe de la croix, la participation progressive aux assemblées chrétiennes, les scrutins, les Traditions du Credo et du Notre Père sont autant de *Portes de la foi* que les candidats au baptême sont invités à franchir.

De même pour les enfants la signation de la croix donnée au seuil de *la porte de l'église* leurs donnent d'entrer dans l'assemblée chrétienne et après avoir été initiés par la Parole de Dieu, ils sont appelés (parents et parrains) à l'adhésion de la foi (sous forme de questions/réponses) l'enfant n'est pas simplement baptisé dans l'eau mais dans la foi, pour devenir chrétiens.

A la suite de l'aggiornamento conciliaire l'Église met désormais à la disposition des ministres des Sacrements trois rituels :

- 1) Le Rituel du Baptême des petits enfants (jusqu'à 7 ans)
- 2) Le Rituel des enfants en âge scolaire (de 7 à 18 ans)
- 3) Le Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes. (Au-delà de 18 ans).

7) La Confirmation :

L'Onction avec le Saint-Chrême (*la Chrismation*) que nous préférons appeler la « *Confirmation* » suit immédiatement le rite baptismal. Dans la tradition que nous évoquions plus haut, dans la partie historique de notre parcours, le rite de la Confirmation est réservé à l'évêque, puisqu'il présidait la Vigile pascale. La tradition latine a voulu conserver ce lien entre « *Confirmation* » et *ministère de l'évêque*. Cependant, l'actuel rituel, comme chez nos frères de l'Orthodoxie, permet au prêtre qui vient de conférer le baptême, en l'absence de l'évêque, de donner le sacrement de la Confirmation afin de conserver l'unité des rites de l'Initiation Chrétienne (dans ce cas le prêtre n'a pas besoin d'avoir recours à une délégation spéciale de l'évêque).

La Confirmation fait parti en France des Sacrements dont l'administration fait problème. L'histoire de ce sacrement, comme nous l'avons vu, en a fait le « *Sacrement de l'adulte dans la foi* » et la tendance est de le donner de plus en plus tard (à Niort, on ne le propose qu'aux « *jeunes de seconde* » qui participent à l'aumônerie). Le nombre de chrétiens qui n'ont reçu « *que le Baptême* » est impressionnant. Si nous nous tenions strictement au droit de l'Eglise, la plupart de ceux que les familles nous proposent pour être parrain ou marraine de baptême, n'ayant pas reçu la Confirmation, ne sont pas aptes à remplir la fonction. Même pour recevoir le Sacrement de Mariage, il faut avoir reçu « *toute l'Initiation Chrétienne* » ! Il m'est arrivé ces dernières années de recevoir des jeunes désirant se marier en Italie, en Espagne, en Amérique latine etc. demander la Confirmation « *pour pouvoir se marier* » là-bas !

L'épiscopat français mène une réflexion sur ce Sacrement. Notre évêque, dans sa première lettre pastorale propose justement de conférer la Confirmation chaque année à la Pentecôte pour permettre aux baptisés de Pâques de recevoir la Confirmation au plus proche de leur baptême. Lisons à présent quelques numéros de la Présentation du rituel de la Confirmation :

Ceux qui ont reçu le baptême poursuivent donc leur initiation chrétienne par le sacrement de confirmation où ils reçoivent l'effusion du Saint-Esprit qui, le jour de la Pentecôte, fut envoyé sur les Apôtres par le Seigneur.

Par ce don de l'Esprit Saint, les fidèles sont rendus plus parfaitement semblables au Christ, et ils sont fortifiés de la force de l'Esprit pour rendre témoignage au Christ afin que le corps du Christ s'édifie dans la foi et la charité.

Par la confirmation, le chrétien est marqué d'un caractère, qui est le sceau du Seigneur, de telle sorte que ce sacrement ne saurait être réitéré.

La confirmation ne prend tout son sens que dans sa liaison organique avec le baptême et l'eucharistie.

Plus largement, la catéchèse de la confirmation doit s'inscrire dans une catéchèse générale de l'Esprit Saint, tel que Jésus Christ nous l'a révélé, tel qu'à cette lumière nous le découvrons dans l'Ancien Testament, et tel que nous le voyons à l'œuvre dans la première communauté des croyants.

Ainsi saura-t-on mieux discerner l'action de l'Esprit aujourd'hui dans l'Église et dans le monde : la confirmation en est un temps fort, un événement privilégié dans l'assemblée des baptisés.

8) Le sacrement de l'Eucharistie :

Quand un adulte ou un enfant (à partir de l'âge de raison) reçoit les Sacrements de l'Initiation Chrétienne au cours de la Vigile pascale, ou au cours d'une Eucharistie festive, il participe à l'Eucharistie, en recevant le pain et le vin consacrés, lors de la messe de son *Initiation* (Première communion prolongeant ainsi le Baptême et la Confirmation).

Si le Baptême et la Confirmation ne peuvent être administrés qu'une fois, on peut dire que l'Initiation chrétienne est prolongée pour la vie dans la réception de l'Eucharistie. Toutes les célébrations eucharistiques auxquelles participera le néophyte prolongeront ce qui l'a initié. La nourriture sainte accompagne et entretient la vie du croyant et ravive toujours sa communion au Christ et à son Eglise. Pain pour la route, elle entretient la vie de la foi du croyant. L'absence fréquente de l'assemblée dominicale et la communion exceptionnelle constituent comme un handicap... La fraternité de la communauté et le partage de sa Table sont autant de soutiens pour que la foi ne défaille pas. L'Eglise vit de l'Eucharistie et l'Eucharistie entretient la vie de foi des disciples du Christ. Pour ce « Sacrement des sacrements » lisons quelques numéros du Catéchisme de l'Eglise Catholique :

La Sainte Eucharistie achève l'initiation chrétienne. Ceux qui ont été élevés à la dignité du sacerdoce royal par le baptême et configurés plus profondément au Christ par la confirmation, ceux-là, par le moyen de l'Eucharistie, participent avec toute la communauté au sacrifice même du Seigneur.

« Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et pour confier à l'Eglise, son Épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection : sacrement de l'amour, signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est reçu en nourriture, l'âme est comblée de grâce et le gage de la gloire future nous est donné » (SC 47).

I. L'Eucharistie – source et sommet de la vie ecclésiale

L'Eucharistie est « source et sommet de toute la vie chrétienne » (LG 11). « Les autres sacrements ainsi que tous les ministères ecclésiaux et les tâches apostoliques sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Eglise, c'est-à-dire le Christ lui-même, notre Pâque » (PO 5).

« La communion de vie avec Dieu et l'unité du peuple de Dieu, par lesquelles l'Eglise est elle-même, l'Eucharistie les signifie et les réalise. En elle se trouve le sommet à la fois de l'action par laquelle, dans le Christ, Dieu sanctifie le monde, et du culte qu'en l'Esprit Saint les hommes rendent au Christ et, par lui, au Père » (CdR, Instruction « Eucharisticum mysterium »).

Enfin, par la célébration eucharistique nous nous unissons déjà à la liturgie du ciel et nous anticipons la vie éternelle quand Dieu sera tout en tous (cf. 1 Co 15, 28).

Bref, l'Eucharistie est le résumé et la somme de notre foi : « Notre manière de penser s'accorde avec l'Eucharistie, et l'Eucharistie en retour confirme notre manière de penser » (S. Irénée, hær. 4, 18, 5).

II. Comment est appelé ce sacrement ?

La richesse inépuisable de ce sacrement s'exprime dans les différents noms qu'on lui donne. Chacun de ces noms en évoque certains aspects.

On l'appelle :

Eucharistie parce qu'il est action de grâces à Dieu. Les mots *eucharistein* (Lc 22, 19 ; 1 Co 11, 24) et *eulogein* (Mt 26, 26 ; Mc 14, 22) rappellent les bénédictions juives qui proclament – surtout pendant le repas – les œuvres de Dieu : la création, la rédemption et la sanctification.

Repas du Seigneur (cf. 1 Co 11, 20) parce qu'il s'agit de la **Cène** que le Seigneur a pris

avec ses disciples la veille de sa passion et de l'anticipation du *repas des noces de l'Agneau* (cf. Ap 19, 9) dans la Jérusalem céleste.

Fraction du Pain parce que ce rite, propre au repas juif, a été utilisé par Jésus lorsqu'il bénissait et distribuait le pain en maître de table (cf. Mt 14, 19 ; 15, 36 ; Mc 8, 6. 19), surtout lors de la dernière Cène (cf. Mt 26, 26 ; 1 Co 11, 24). C'est à ce geste que les disciples le reconnaîtront après sa résurrection (cf. Lc 24, 13-35), et c'est de cette expression que les premiers chrétiens désigneront leurs assemblées eucharistiques (cf. Ac 2, 42. 46 ; 20, 7. 11). Ils signifient par là que tous ceux qui mangent à l'unique pain rompu, le Christ, entrent en communion avec Lui et ne forment plus qu'un seul corps en Lui (cf. 1 Co 10, 16-17).

Assemblée eucharistique (synaxis) parce que l'Eucharistie est célébrée en l'assemblée des fidèles, expression visible de l'Église (cf. 1 Co 11, 17-34).

Mémorial de la passion et de la résurrection du Seigneur.

Saint Sacrifice, parce qu'il actualise l'unique sacrifice du Christ Sauveur et qu'il inclut l'offrande de l'Église ; ou encore **saint sacrifice de la messe**, « *sacrifice de louange* » (He 13, 15 ; cf. Ps 116, 13. 17), *sacrifice spirituel* (cf. 1 P 2, 5), *sacrifice pur* (cf. Mt 1, 11) et *saint*, puisqu'il achève et dépasse tous les sacrifices de l'Ancienne Alliance.

Sainte et divine Liturgie, parce que toute la liturgie de l'Église trouve son centre et son expression la plus dense dans la célébration de ce sacrement ; c'est dans le même sens qu'on l'appelle aussi célébration des **Saints Mystères**.

On parle aussi du **Très Saint Sacrement** parce qu'il est le sacrement des sacrements. On désigne de ce nom les espèces eucharistiques gardées dans le tabernacle.

Communion, parce que c'est par ce sacrement que nous nous unissons au Christ qui nous rend participants de son Corps et de son Sang pour former un seul corps (cf. 1 Co 10, 16-17) ; on l'appelle encore *les choses saintes* : *ta hagia* ; *sancta* (Const. Ap. 8, 13, 12 ; Didaché 9, 5 ; 10, 6) – c'est le sens premier de la « *communion des saints* » dont parle le Symbole des Apôtres -, **pain des anges, pain du ciel, médicament d'immortalité** (S. Ignace d'Antioche, Eph. 20, 2), **viatique...** (*pain pour la route*)

Sainte Messe parce que la liturgie dans laquelle s'est accompli le mystère du salut, se termine par l'envoi des fidèles (« *missio* ») afin qu'ils accomplissent la volonté de Dieu dans leur vie quotidienne.

Nous avons pris le parti de reproduire largement les documents de référence (les encadrés) qui ont été évoqués beaucoup plus brièvement lors de la Conférence qui ne dure qu'1 h 30 !